

**ECOLE ELEMENTAIRE DE LAIZE-CLINCHAMPS**  
**COMPTE-RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**MARDI 9 MARS 2021**

Début de la séance à 17h30.

**Présents :**

**Représentants municipalité :** M. ROSE, Maire de Laize-Clinchamps, Mme POUTREL, Adjointe au Maire aux Affaires Scolaires

**Enseignantes école élémentaire :** Mmes CAUCHARD, LECONTE, ROUDAUT, BOULAIS, LE MOIGNE, LE MUTRICY.

**Parents d'élèves élus pour l'école élémentaire :** Mme LAGORIO, M. LEMAITRE, Mme LEMAITRE, Mme HENNEQUART, Mme DAVID.

**Enseignantes école maternelle :** Mmes LE RENARD, FROSSARD, REHEL, HERVIEU-PORQUET, SALLOT.

**Parents d'élèves élus pour l'école maternelle :** Mmes LAGORIO, NERROLLE.

**Excusés :** M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. PERROT – Enseignantes : Mme DIEUDONNE-MELLIER, Mme BOLZER – Déléguées des parents d'élèves : Mmes BIGAND et PUTEAUX HALLEY

**Absents :** Mme CLAREY

1- **Organisation du temps scolaire** : maintien de la semaine de 4 jours ou retour à une semaine de 4 jours et demi.

Les dérogations de rythmes scolaires, obtenues en 2017 (semaine des 4 jours) sont arrivées à leur terme en mai 2020. Au vu de la situation sanitaire, le ministère a prolongé d'une année les organisations du temps, valables donc à la rentrée 2020.

Les collectivités territoriales doivent aujourd'hui arrêter les organisations du temps scolaire qui entreront en vigueur à la rentrée 2021. Le retour auprès de la DSDEN doit se faire avant le 31 mars.

L'organisation retenue doit être validée par le conseil d'école pour être reconduite.

**Vote des membres du conseil d'école : maintien de la semaine de 4 jours voté à l'unanimité : 19 votants.**

2- **Prévision d'effectifs rentrée 2021**

**Elémentaire** : Septembre 2020 : 152 élèves. Depuis, 1 départ.

Effectif actuel de l'école : 151 élèves

37 CP – 29 CE1 – 35 CE2 – 22 CM1 – 28 CM2

**Prévisions rentrée 2020 remontées à la DSDEN en novembre 2020 : 152 élèves**

CP : 28 - CE1 : 37 - CE2 : 29 - CM1 : 36- CM2 : 22

Moyenne de 25,33 élèves par classe si 6 classes, 21.7 élèves par classe si 7 classes.

**Une ouverture sera effective à la rentrée pour l'école élémentaire.**

*Monsieur Rose précise que l'ouverture de la 7<sup>o</sup> classe en élémentaire est officielle.*

**Maternelle** : septembre 2020 : 86 élèves

Effectif actuel : 85 élèves : 28 GS- 30 MS- 27 PS

**Prévisions rentrée 2021 : 85 élèves**

25 PS, 28 MS et 31 GS

**La fermeture qui était prévue à l'école maternelle n'est plus d'actualité sous condition que les 85 élèves soient bien présents à la rentrée.**

Ces mesures étaient indispensables pour pouvoir respecter les nouvelles normes qui imposent des classes à 24 maximum en GS, CP et CE1 à la rentrée 2022 au plus tard.

**La fusion des 2 écoles a été refusée par la Municipalité. Elle n'est donc plus d'actualité.**

**Mme NERROLLE nous transmet le résultat d'un sondage réalisé par les parents d'élèves élus auprès d'une quarantaine de familles des deux écoles :**

2 parents étaient en faveur d'une fusion et 2 sans opinion. Une forte majorité des parents étaient donc contre une fusion d'école. Les délégués de parents ainsi que les élus font remarquer l'importance du rôle des deux

directrices pendant cette période de crise sanitaire (chacune des écoles ayant des spécificités très différentes à gérer).

### 3- **Budget communal 2021** :

Attribution des subventions :

**Elémentaire** : - Toutes les demandes formulées sont acceptées.

- En budget de fonctionnement, il est demandé 40€ par enfant, un budget pour des livres, du matériel de sport, des jeux de cour. La mairie accorde ces sommes.
- Les demandes de mobilier et les subventions « coopérative scolaire » sont acceptées également.

Montant total : 10 200€

- Demandes supplémentaires pour l'aménagement de la 7<sup>ème</sup> classe :

Un bureau et un fauteuil enseignant.

Pas besoin de mobilier élève, puisque le nombre d'élèves est identique.

Pour les rangements, nous commencerons avec les armoires et les étagères qui sont déjà dans la classe.

**Maternelle** : -Budget fonctionnement : 40€ /élève, 200€ par classe pour l'achat de jeux éducatifs

- Subvention coopérative scolaire : 15€/élève
- Demandes exceptionnelles : Mme SALLOT renouvelle sa demande de téléphone portable pour l'école. Un accord de principe avec forfait 2€ avait été donné lors du conseil d'école de mars 2020, mais depuis il n'y a pas eu de retour. *Mr ROSE précise qu'en effet cette demande n'a pas été traitée, mais qu'elle le sera dans les plus brefs délais.*

Achat d'un nouveau PC portable pour remplacer l'ordinateur de la classe de Mme SALLOT qui ne fonctionne plus. La commande est en cours.

Toutes ces demandes sont accordées par la municipalité pour un montant total de 6200€.

### 4- **Bilan des exercices de sécurité**

Un exercice PPMS risques majeurs sera effectué prochainement dans chacune des écoles.

→ Question des parents d'élèves : Alarme intrusion en maternelle, le dernier exercice n'avait pas été concluant (alarme inaudible dans certaines classes) : qu'est-ce qui a été envisagé pour y remédier ? *Mr ROSE informe le conseil d'école qu'un nouvel équipement a été budgété à hauteur de 2360€ et sera installé dans le courant de l'année 2021. Diffuseur sonore avec télécommande dans chaque classe. Cet équipement est adapté à un usage scolaire, le niveau sonore est prévu pour être toléré par les enfants.*

### 5- **Sécurité aux abords des écoles** :

Elémentaire : certains arbres, dont le tilleul, deviennent très imposants et de ce fait dangereux en cas de vents forts ou de tempête.

*Réponse de la mairie : L'élagage de cet arbre sera prévu.*

Problème du stationnement devant les barrières qui bloque l'accès aux secours en cas de à l'école maternelle. Depuis que les barrières fixes ont été placées rue des deux fermes, certains habitants du « couvent » stationnent dans la rue juste devant la borne à code. Celle-ci n'est plus accessible en voiture et si un transporteur, un bus ou un camion de pompiers avaient à venir à l'école, ils ne le pourraient pas. *La mairie va intervenir auprès de ces habitants pour les sensibiliser et les informer qu'ils ne peuvent pas stationner à cet endroit.*

De même, il y a régulièrement des voitures stationnées devant la barrière automatique au niveau de la garderie! Il nous est arrivé qu'un transporteur ne puisse pas repartir en fin de matinée. *La mairie fera verbaliser s'il le faut !*

→ Question des parents d'élèves : Où en sont les travaux pour les barrières fixes pour sécuriser la rue Léonard Gilles. Un planning est-il prévu ?

*La sécurisation de la rue Léonard Gille est budgétée à hauteur de 10 000€. La mairie essaie de réaliser ces travaux durant les vacances de Pâques. Si toutefois les travaux n'étaient pas faisables durant ce laps de temps, ils seront réalisés durant les vacances d'été 2021.*

## **6- Projets éducatifs passés et à venir**

### **Elémentaire :**

- Nous continuons le tour du monde, à savoir qu'à chaque période un travail particulier et pluridisciplinaire est effectué sur un continent. En janvier-février, nous avons travaillé sur l'Océanie. Cette période, nous travaillerons sur l'Amérique.
- **Liaison CM2-6<sup>ème</sup>** : un professeur du collège est venu dans les classes de CM1 et CM2. Il a présenté aux élèves des mini-robots et ils ont pu être initiés à la programmation.
- **Le projet théâtre « 1 village comme paysage » a été abandonné pour cette année. Une demande de report sur l'année 2021-2022 est à l'étude.**
- **Les séances de théâtre prévues en mars à la Comédie de Caen ont été annulées.**
- **En mars, l'infirmière scolaire passera dans les classes pour différentes interventions de prévention : CP hygiène bucco-dentaire, CP-CE1 le sommeil, CE1-CE2 le sommeil, CE2 l'hygiène du corps, CM1 les écrans, CM2 les écrans.**
- **Projet futsal** : Un intervenant de la FFE devrait proposer 2 séances pour 5 classes avant les prochaines vacances. (Les classes de CP ne peuvent pas bénéficier de ce projet)
- **100<sup>ème</sup> jour : mardi 6 avril.** Elèves et enseignants seront déguisés ce jour-là. Les 4 classes du CP au CE2 auront diverses épreuves autour du nombre 100. Un goûter sera proposé à toutes les classes au moment de la récréation de l'après-midi.
- **Projet KAYAK pour les CM2** : 5 séances de 2 heures de canoë-kayak à la base de Thury-Harcourt : vendredis 16 et 23 avril et 21 et 28 mai et 4 juin. Les élèves ont passé leur « test gilet » en novembre dernier.  
Financé par la Communauté de Communes en grande partie. La coopérative scolaire finance le reste. La Communauté de Communes assure le transport.
- **En mai-juin, projet randonnée** : la randonnée étant maintenant dans les programmes d'EPS, nous avons décidé de programmer un cycle à la 4<sup>ème</sup> période : 1 à 2h de randonnée par semaine pour chaque classe et en fin de période une randonnée jusqu'à la forêt de Grimbosq. Nous aurons besoin de parents accompagnateurs pour chaque sortie et pour la journée à Grimbosq, mais nous ne pourrons pas accepter autant d'accompagnateurs que les années précédentes.
- **Projet artistique dans le village : opération sourire**  
Nous aimerions photographier les élèves et décorer certains murs du village. Chaque sourire serait imprimé sur une feuille A3 en noir en blanc et collé avec de la colle à papier peint. Des exemples sont projetés. M. Rose approuve ce projet, la Municipalité se propose de plastifier les œuvres et de les accrocher pour que ce soit plus pérenne.
- **Correspondance scolaire des CE2 avec une classe de montagne.**

### **Maternelle :**

- **Résidence d'artistes à l'école** : (voir compte-rendu du CE du 8 décembre 2020)
  - Une première intervention a eu lieu le 10 novembre. Aurélie Lecorps est venue conter Boucle d'or et les 3 ours.
  - Seconde intervention en février : découverte théâtrale (expression corporelle) pour chaque classe. Les interventions se font dans le respect du protocole sanitaire à savoir qu'il n'y a pas d'interaction entre les enfants de groupes de classes différents. Quand le port du masque n'est pas possible (conte théâtralisé par exemple), une distance physique d'au moins deux mètres est respectée entre les enfants et l'adulte.
  - Résidence à l'école à partir de 22 mars (création théâtrale par classe et création de décors).
  - intervenante musique à l'école à partir du 18 mai (école de musique Orne Odon) : 8 séances par classe à raison de 30-45 minutes par semaine. Ces animations viendront compléter le travail engagé sur Boucle d'Or dans le cadre du projet théâtre.

- **Fête du printemps, vendredi 19 mars** : les enfants pourront venir déguisés l'après-midi. Chaque classe apprendra une danse et la montrera aux autres classes. Un goûter sera offert aux enfants.

→ **Question des parents d'élèves : Sensibilisation / prévention auprès des élèves sur le respect ?**

Tout ce que nous faisons, tout ce que nous vivons au sein des écoles est prétexte à travailler le respect : respect des personnes (enfants, adultes), du matériel et des locaux.

Dès le début de l'année, des règlements de classe sont établis avec les élèves dans chaque classe. Les familles signent le règlement de l'école.

En élémentaire, participation des élèves dans l'école : élections de délégués d'élèves, réunions de délégués... Ces actions permettent de mieux impliquer les élèves dans la vie de l'école. Les décisions sont prises ensemble et sont expliquées en classe par les délégués, ce qui permet de mieux les sensibiliser que si c'est toujours les adultes qui dictent les règles.

A chaque manquement de respect, les règles et devoirs sont réexpliqués.

**Cependant, l'équipe enseignante précise que tout ce travail ne relève pas uniquement de l'école et que la sensibilisation au respect doit être travaillée dès la toute petite enfance, bien avant la scolarisation des enfants.**

*La mairie cautionne et approuve ce que font les enseignants, mais souligne une nouvelle fois le rôle des parents et l'engagement de la mairie sur cette question.*

*Dans ce cadre, La mairie informe qu'à compter du lundi 15 mars, 2 services civiques interviendront sur les temps de cantine et de garderie.*

*Le but de ces interventions est de travailler sur le gaspillage alimentaire, le vivre-ensemble, le savoir-être. Un bilan auprès des parents est envisagé en fin d'année scolaire.*

*Ces 2 personnes sont engagées pour 6 mois.*

**7- Organisation du temps de cantine/garderie et remplacement des personnels.**

→ **Question des parents d'élèves :**

-Combien de personnes sont présentes pour la garderie maternelle le soir depuis le départ de Mme MARTIN ?

*Madame Martin est remplacée donc elles sont 2. Les services civiques seront présents à la garderie.*

-Organisation des garderies ?

Un DPE regrette que le protocole sanitaire, sur le temps de garderie, ne soit pas respecté. Les classes auraient dû être séparées et la cantine devait servir de garderie.

*La mairie précise que le personnel est au courant du protocole et regrette de ne pas avoir vérifié son application.*

*Cependant à partir de 17h30 il n'y a plus qu'une personne pour chaque garderie donc les enfants doivent de toute façon tous revenir dans la salle de garderie.*

-Quelles solutions ont été envisagées pour répondre aux problèmes soulevés lors du dernier conseil d'école :

- **temps de repas trop court : est-il possible d'envisager une pause méridienne plus longue du point de vue des horaires ?**

Les horaires avaient déjà été longuement réfléchis avec la municipalité et les parents élus lors de l'organisation du temps scolaire en 2017. Les maternelles finissant ¼ d'h avant les élémentaires et les élémentaires reprenant ¼ d'h après, cela permet d'avoir une amplitude de 2h au total sur la pause méridienne. Au sein de l'équipe enseignante, nous ne voyons pas comment allonger cette pause. Il n'est pas envisageable de rallonger la journée des petits qui est déjà de 8h pour ceux qui mangent à la cantine. De plus si on décale la reprise des élémentaires l'après-midi (14h-16h30), il y aurait ½ h de battement entre les deux écoles le midi (trop d'attente pour les parents) mais aucun battement le soir ce qui n'est pas possible. Les élus ou les parents ont-ils une proposition ?

Mme NERROLLE nous informe qu'elle nous laisse une proposition d'horaires à étudier pour en débattre ultérieurement.

Les directrices précisent cependant que depuis la nouvelle organisation (CP qui mangent plus tôt, en même temps que les maternelles, et l'emploi d'une nouvelle personne à la cantine), les horaires sont beaucoup mieux respectés.

- Manque de personnel ce qui engendre un service parfois inadapté aux petits et des temps d'attente lors du débarrassage des tables.

*Une personne supplémentaire a été embauchée sur le temps du midi ainsi que deux services civiques (en contrat de 6 mois) qui interviendront à partir du 15 mars.*

-Les parents d'élève s'interrogent aussi sur la gestion des problèmes sur le temps de cantine (conflit, accident...). Le protocole à suivre a été rappelé au personnel qui doit contacter les parents et la mairie en cas de blessure. A la demande de M. LEMAITRE, Mme POUTREL précise que le personnel titulaire est formé aux gestes de premiers secours.

*La mairie programmera prochainement une session de formation aux gestes de premiers secours pour les services civiques. Les personnels en poste non encore formés y seront conviés.*

-Les parents d'élèves ont beaucoup de remarques sur les repas et leur composition (manque de simplicité). Le message a été passé auprès du SIGRSO. Un communiqué sera envoyé aux parents pour souligner la qualité des plats (Bio, local, produits de saison...) et expliquer les contraintes posées par un service en liaison chaude.

#### **-Problème du remplacement des personnels**

Mme SALLOT renouvelle sa demande pour le remplacement de Mme BEAUSSIRE sur les horaires qu'elle faisait en début d'après-midi (car elle n'était clairement pas en surplus sur l'école). Depuis qu'elle n'est plus là, Mme LE RENARD ne peut pas travailler correctement l'après-midi avec les moyens, car il n'y a plus personne pour surveiller les enfants qui dorment dans la classe de Marie. Nous avons opté pour ouvrir la porte du dortoir afin que l'ATSEM surveille les deux pièces en même temps, mais cela réveille parfois précocement certains petits. Après le lever des enfants dans la classe, Mme BEAUSSIRE rejoignait la classe des MS-GS afin d'aider à l'encadrement des moyens qui se réveillent dans le petit dortoir pour que l'enseignante puisse continuer les activités en cours avec les GS. Mme REHEL se retrouve maintenant seule avec les Moyens non dormeurs de sa classe, ceux qui se réveillent à des rythmes différents, et les grands avec lesquels elle est en activité. C'est vraiment très compliqué. Le remplacement de Mme BEAUSSIRE permettrait aussi d'avoir quelqu'un qui puisse assurer les remplacements des autres ATSEM en cas d'absence et qui pourrait reprendre le poste de Mme LUCAS en avril 2022 en connaissant déjà le fonctionnement de l'école.

*La municipalité a bien conscience de ces difficultés mais il n'est pas simple de trouver une personne compétente et qualifiée pour un recrutement de 3 heures par jour.*

#### **8- Travaux réalisés et à prévoir, ménage des locaux**

Une liste a été proposée à la municipalité au moment des demandes de budget.

Elle est projetée.

##### **Elémentaire :**

Non pour la peinture de la classe de Mme Roudaut

Le couloir de la classe de Mme Le Moigne sera réaménagé l'été prochain pour pouvoir être plus fonctionnel et créer un espace de rangement pour le matériel de sport.

A voir pour les alarmes.

Les casiers pour les chaussures sont faits et installés.

Films occultants côté rue pour la classe de Mme Le Moigne possibles.

Refaire les tracés, les bancs, boîte aux lettres ok

Ménage des locaux : nous nous interrogeons sur la possibilité de trier les déchets. Dans les classes, les papiers sont triés. Mais ensuite, tout est mis dans la même poubelle. Comment pourrait-on faire ?

*La municipalité équipera les classes des 2 écoles en poubelles pour le tri.*

### **Maternelle :**

#### **Travaux réalisés :**

- Détecteur de présence dans le premier bloc sanitaire
- Fabrication d'une grande caisse à roulettes pour ranger un jeu de construction géant d'extérieur.
- Néon changé dans la classe de Mme REHEL
- Une marelle a été tracée dans la cour

#### **Travaux non réalisés :**

- Carreau de la salle de motricité à changer.
- Toujours les problèmes de téléphonie dans la zone de confinement (classe de Mmes FROSSARD et LE RENARD)

#### **Nouveaux travaux ou demandes :**

- Pose de baguettes de protection dans les angles de mur qui s'abiment.
- Réparation de vélos

## **9- Questions diverses des parents d'élèves :**

- **Savon irritant pour les mains des petits : qu'en est-il ?**

Nous avons été réapprovisionnés en « savon mousse » et il semble que ce soit effectivement mieux.

*La mairie précise que le fournisseur était en rupture de stock, mais que le problème est en effet réglé. La fiche technique du « savon mousse » indique un produit sans colorant ni allergène, contenant de la glycérine.*

- **Protocole sanitaire : des parents s'étonnent que les petits se tiennent la main lors des déplacements ; est-ce possible de faire autrement ?**
- Les déplacements sans se donner la main sont très compliqués avec des petits, surtout quand ils sont nombreux comme pour aller à la cantine par exemple. Mais ils sont rangés par classe et comme ils partagent déjà tous le matériel en classe et jouent ensemble, le fait de se donner la main ou non ne change rien. Les enfants qui vont à la garderie étaient jusqu'à présent rangés un petit avec un grand. Nous y avons remédié. Ils se rangent maintenant par classe. Mais ils se retrouvent tous ensemble à la garderie et partagent les mêmes jouets donc cela ne change pas grand-chose.

**Les enfants se lavent les mains avant le départ de l'école.**

**Le gouvernement a fait le choix de laisser les écoles ouvertes avec un protocole sanitaire renforcé. Municipalité, enseignantes, enfants, parents font tous de leur mieux. Le risque 0 n'existe pas.**

Séance levée à 19h25

Présidentes de séance  
N. ROUDAUT – D. SALLOT

Secrétaire de séance  
B. LECONTE